



Rue Jardinière 109 – 2300 La Chaux-de-Fonds – SUISSE

Tel : +41 32 931 23 21 / [info@labelsurface.ch](mailto:info@labelsurface.ch)

## **POLITIQUE RELATIVE À UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE**

### **PIERRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX**

1. La présente politique confirme l'engagement de LABEL SURFACE S.A. à adopter des pratiques respectueuses des droits de l'Homme, à ne pas contribuer au financement de conflits et à respecter toutes les sanctions, résolutions et lois applicables des Nations Unis.

Nous poursuivons notre engagement à optimiser notre chaîne d'approvisionnement et y apporter des comportements éthiques. Nous collaborons dans ce but avec des organisations professionnelles, ainsi qu'avec nos principaux partenaires commerciaux, afin de promouvoir des pratiques exemplaires.

2. LABEL SURFACE S.A. est membre du "Responsible Jewellery Council" (RJC), et s'engage à :

- a) Respecter les droits de l'Homme en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail.
- b) Ne participer à aucune forme de corruption, de blanchiment d'argent, de soutien ou de financement du terrorisme et ne pas tolérer de telles activités.
- c) Soutenir la transparence des paiements provenant de gouvernements et de forces de sécurité conformes aux droits dans les industries extractives.
- d) Privilégier la sécurité des personnes devant celle des biens.
- e) N'acheter ou ne vendre que des diamants pleinement conformes au Système de certification du Processus de Kimberley



Rue Jardinière 109 – 2300 La Chaux-de-Fonds – SUISSE

Tel : +41 32 931 23 21 / [info@labelsurface.ch](mailto:info@labelsurface.ch)

f) Travailler avec un nombre limité de fournisseurs de matières précieuses. Nous nous assurons que nos affineurs réalisent leurs devoirs de diligence conformément au guide de l'OCDE et nous cherchons à rester en veille au sujet de risques liés à l'approvisionnement de matériaux en provenance de zone de conflits.

3. Nous nous engageons également à faire usage de notre influence pour éviter d'éventuelles violations de la part d'autres parties et à recevoir et traiter toutes plaintes de la part des parties intéressées sur des matériaux provenant de zones de conflits. L'ensemble de ces plaintes ainsi qu'un rapport annuel sur le devoir de diligence sera présenté à la direction.

4. Concernant les violations flagrantes lors de l'extraction, du transport ou du commerce d'or, d'argent et de métaux issus de mines de platine, de diamants et de pierres de couleur :

Nous ne tolérerons, n'assisterons ou ne faciliterons en aucune manière la perpétration des actes suivants, non plus que nous n'en tirons profit ou y contribuerons :

- a) La torture ou les traitements cruels, inhumains et dégradants
- b) Le travail forcé ou obligatoire
- c) Les pires formes de travail des enfants
- d) Les violations et les atteintes aux droits de l'Homme
- e) Les crimes de guerre, les autres violations flagrantes du droit humanitaire international, les crimes contre l'humanité ou le génocide.

Nous cesserons toute relation avec des fournisseurs en amont si nous identifions un risque indiquant raisonnablement qu'ils se livrent aux violations mentionnées au paragraphe 4, qu'ils s'approvisionnent auprès de tiers commettant ces violations ou qu'ils sont associés à ceux-ci.



Rue Jardinière 109 – 2300 La Chaux-de-Fonds – SUISSE

Tel : +41 32 931 23 21 / [info@labelsurface.ch](mailto:info@labelsurface.ch)

5. Concernant le soutien direct ou indirect aux groupes armés non étatiques :

Nous ne tolérerons aucun soutien direct ou indirect à des groupes armés non étatiques ou leurs entités affiliées — notamment à travers l'approvisionnement en or, diamant ou pierres précieuses, le versement d'argent ou la fourniture d'une assistance logistique, matérielle ou autre — se livrant illégalement aux activités suivantes :

- a) Le contrôle illégal de sites miniers ou d'itinéraires de transport, de points de commerce des diamants ou minerais et d'acteurs en amont dans la chaîne d'approvisionnement.
- b) La taxation illégale ou l'extorsion d'argent, d'or de diamants ou de pierres précieuses sur des sites miniers, des itinéraires de transport ou des points de commerce ou à l'encontre d'intermédiaires, d'entreprises exportatrices ou de négociants internationaux.

Nous cesserons immédiatement toute relation avec des fournisseurs en amont si nous identifions un risque raisonnable qu'ils s'approvisionnent auprès de tiers soutenant directement ou indirectement des groupes armés non étatiques tels que ceux visés au paragraphe 5 ou qu'ils sont liés à ceux-ci.

6. Concernant les forces de sécurité publiques ou privées :

Nous affirmons que le rôle des forces de sécurité publiques ou privées est d'assurer la sécurité des travailleurs, des installations, des équipements et de la propriété en conformité avec l'État de droit, y compris la législation qui garantit les droits de l'Homme.

Nous ne fournirons aucun soutien direct ou indirect à des forces de sécurité publiques ou privées qui commettent les atteintes décrites au paragraphe 4 ou qui agissent illégalement comme décrit dans le paragraphe 5.





**Atelier création d'art**  
horlogerie, bijouterie  
et produits de luxe

Rue Jardinière 109 – 2300 La Chaux-de-Fonds – SUISSE

Tel : +41 32 931 23 21 / [info@labelsurface.ch](mailto:info@labelsurface.ch)

7. Concernant les pots-de-vin et les fausses déclarations sur l'origine de l'or, l'argent, les métaux issus de mines de platine, les diamants et les pierres de couleur :

Nous nous abstenons d'offrir, de promettre ou d'accorder des pots-de-vin et nous résisterons aux sollicitations de pots-de-vin aux fins de cacher ou de masquer l'origine des matériaux, de faire de fausses déclarations concernant les taxes, les droits et les redevances versés aux gouvernements pour l'extraction, le commerce, le traitement, le transport et l'exportation de l'or, l'argent, les métaux issus de la mine de platine, les diamants et les pierres de couleur.

8. Concernant le blanchiment d'argent :

Nous soutiendrons les efforts pour contribuer à l'élimination du blanchiment d'argent dans les situations où nous identifions un risque raisonnable de blanchiment d'argent résultant ou lié à l'extraction, au commerce, au traitement, au transport ou à l'exportation d'or, d'argent, des métaux issus de mines de platine, des diamants et des pierres de couleur.

Dès lors que l'un des abus susmentionnés aura été constaté chez l'un de nos fournisseurs, nous stopperons toute activité commerciale avec ce dernier.

LABEL SURFACE S.A.

La Direction

La Chaux-de-Fonds

Septembre 2022 / Page 4 de 4